



Légende

- Epicéas scolytés et déjà morts pour la plupart, à abattre : - 1 sujet situé à l'extrémité ouest du domaine, en bordure de la rue des Sabotiers ;
- environ 65 sujets répartis dans la zone colorisée à l'ouest du parc ;
- environ 46 sujets répartis dans la zone colorisée à l'est du domaine.
- Frênes chancieux et/ou chararosés à abattre : 3 sujets.
- Hêtre attaqué par un polypore géant, à abattre : 1 sujet.
- Mélèzes morts à abattre : 3 sujets.
- Charme dangereux à abattre car situé en bordure immédiate de la N614 (rue du Saule Gaillard) et de la ligne de câbles publique, et penché vers la voirie et l'habitation située en vis-à-vis : 1 sujet.
- Diverses souches à enlever : environ 32 pièces.
- Emplacements des prises de vues avec indication du numéro de la photo correspondante (voir photos en annexe A du cahier des charges).

PROVINCE DE LIEGE Place Saint-Lambert, 18A 4000 Liège		
CHATEAU DE JEHAY Monument classé en date du 4 octobre 1974, inscrit sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne par AGW du 7 février 2013.		
Domaine du château de Jehay : Abattage d'arbres morts, malades, dégénérescents et dangereux	Chantier : Château de Jehay Rue du Parc, 1 4540 AMAY	
Modifications :	Plan n° 1/1 Plan d'implantation Echelle : 1/750	
Pour le Collège provincial, par délégation du Collège provincial du 28 août 2014		
Province de Liège Infrastructures Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable Rue Darchis, 33 4000 Liège tél: +32 (0)4279.48.00.		
D. COUNE, Directrice générale du secteur des Infrastructures et du Développement durable		
Etudié par : I. FISCHER, Attachée Architecte S. LIGOT, Agent technique en chef	Présenté par : M. MARECHAL, Inspecteur général	
Date : le 28 juin 2019	Surface du plan : 1 m ²	Dossier n° 31.01-016